

DELIBERATION N°17/2022

Le **Mardi 12 avril 2022** à 9h30, le conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni en format mixte (présentiel et distanciel) dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 29/03/2022

Nombre de membres en exercice : 27

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du Suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	LEOUTRE Jean-Marc	x			BERTHOUD Luc	
	DYEN Michel			x	TURNAR Alexandra	
	GENNARO Alexandre			x	BOIS-NEVEU Arthur	
	MORAT Franck	x			CHARLES Corinne	
	WOLFF Corine			x	THIEFFENAT Alain	
CC CŒUR DE SAVOIE	DUC Jean-François		x		LEVANNIER Caroline	
	MONTBLANC Jean-Claude	x			GUILLAUD Jean-Pierre	
CC YENNE	VERRON Frédéric	x			MOIROUD François	
CA ARLYSERE	BATAILLER Michel			x	JARRE Jean-Pierre	
	HUGUET Emmanuel			x	MEUNIER Edouard	
	ZOCCOLO Alain		x		BERTHET Sandrine	
CC VAL GUIERS	CAGNIN Georges	x			LESAGE Claude	
CC LAC AIGUEBELETTE	ILBERT Thomas			x	ZUCCHERO Pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	LABRUDE Evelyne	x			MAISONNIER Raphaël	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	GUIGUE Thibaut	x			VAIRYO Nicolas	
	MERCIER Yves	x			MAITRE Florian	
	ROGNARD Olivier	x			FONTAINE Nathalie	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BOST Philippe	x			DUPENLOUP Jacqueline	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul			x	BAUDRAY Fabrice	
CC PORTE DE MAURIENNE	AUGEM Jean-Michel	x				
CC CŒUR DE TARENTEISE	KISMOUNE Nouare			x	ROCTON Christian	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	SACCHI Christian	x			RAFFIN Jean-Claude	
CC HAUTE TARENTEISE	FRAISSARD Jean-Claude			x	CAMPERS Joëlle	
CC MAURIENNE-GALIBIER	ROUGEAUX Jean-Pierre		x		MANCUSO Gaetan	
COLLEGE SPECIAL	MARCHAND-MAILLET Thierry			x	BOUTY Georges	
REGION	BONNIVARD Emilie			x	VIAL Cédric	
DEPARTEMENT	MAITRE Florian			x	PROVOST Patrick	

TOTAL	12	3	12	0
TOTAL VOTANTS	15			
TOTAL VOIX	27			

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20220412-DEL17-2022-DE
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

DELIBERATION N°17/2022

Objet : ACQUISITION

Opération 22-548 : Cevins – Le Gardet

Demandeur : CEVINS

Axe : Logement

Durée portage demandée : 8 ans

Remboursement du capital stocké : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 2 % Taux de portage minoré demandé : 1 %

Situé au cœur de l'enveloppe urbaine du village, non loin de la Mairie et de l'école, le site du « Gardet » est classé en zone AU dans le PLU en vigueur et couvre une surface totale d'environ 1,3 hectares.

Seule OAP de la commune définie au PLU approuvé le 6/12/2019, elle est confirmée au SCOT avec une densité de 25 logements/ha. La commune sollicite l'acquisition et le portage de l'ensemble des parcelles concernées par l'OAP.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Cevins	G414 à G422	GARDET	13 523 m ²	Terre	AUb	Avis FD Au prix de 30€/m ²
	G427 à G430	GARDET		Terre		
	G433 à G437	GARDET		Terre		
	G439 à G446	GARDET		Terres et vignes		
	G459 à G470	GARDET		Terre		
	G474 à G476	GARDET		Terre		
	G478	GARDET		Terre		
	G479	GARDET		Terre		
	G1995	GARDET		Terre		
	G2418	GARDET		Vignes		
	G2419	GARDET		Terre		
	G2428	GARDET		Terre		
	G2481 à G2483	GARDET		Terrains à bâtir		
	G2486	GARDET		Terrains à bâtir		
	G2490	GARDET		Terrains à bâtir		
G2492	GARDET	Terrains à bâtir				

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué ci-dessus et accepte le taux minoré de 1 %.

Le 20/04/2022

Le Président

Jean-Marc LÉOUTRE

VOTE :	
Pour	15
Contre	0
Abstentions	0



Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20220412-DEL17-2022-DE
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022